

## Achat immobilier et régularisation de charges

## Par mythique, le 24/07/2015 à 16:01

## **Bonjour**

Je m'apprête à acheter un appartement à la société HLM dont je suis locataire actuellement.

Hors, il s'avère qu'aucune régularisation de charges sur l'appartement que j'occupe actuellement n'a été faite depuis l'année 2013 et le bailleur me doit une somme conséquente sur des charges que je paie toujours et qui n'ont plus lieu d'être! (entretien des parties communes, notamment).

Ma question : Qu'en sera-t-il lorsque je vais signer la promesse de vente? Comment puis-je faire régulariser la situation?

J'ai peur qu'une fois signé je passe à côté de quelque chose et que je galère pour récupérer mon dû! Cette somme va m'aider pour mon achat!

Merci pour vos réponses.

Par mythique, le 25/07/2015 à 07:24

Je remonte le sujet espérant une réponse... Merci